



Livret d'accueil

Votre séjour à la maternité

Les services

La maternité	5
La néonatalogie	7
Les collaborations	8

Les étapes

La grossesse	10
L'accouchement	13
Le séjour	15

En pratique

Le trousseau	19
Les documents à prévoir	21
Les démarches administratives ..	22





Bienvenue

La naissance d'un enfant est un moment unique dans la vie d'un couple et constitue une étape importante.

Dans ce moment riche en émotions, les équipes médicales et soignantes du centre hospitalier Compiègne-Noyon mettent tout en œuvre pour vous accompagner et vous proposer une prise en charge sécurisée et de qualité.

Vous trouverez, dans ce livret, les informations dont vous avez besoin au cours de votre grossesse, lors de votre accouchement et tout au long de votre séjour dans les services de maternité et de néonatalogie.

Tous les professionnels de la naissance vous souhaitent un excellent séjour dans notre établissement.

L'équipe de Maternité

Les services





La maternité

Son organisation

À Compiègne

Maternité : **24 lits**

Néonatalogie : **12 lits**

Chirurgie gynécologique : **10 lits**

Planning familial

Pédiatrie : **20 lits l'hiver, 14 lits l'été**

À Noyon

Centre périnatal de proximité pour les consultations & les suivis gynécologiques et pédiatriques, les séances de préparation à l'accouchement, la rééducation périnéale.

L'équipe soignante

Chef de service : **Dr Jennifer LEROUGE**

- Praticiens hospitaliers gynécologues-obstétriciens
- Internes
- Sage-femme coordinatrice
- Sages-femmes
- Puéricultrices
- Aides-soignantes
- Auxiliaires de puériculture
- Agents de service hospitalier

À votre disposition

- 1 salle d'attente
- 2 salles d'examen
- 3 salles de pré-travail
- 1 **salle Eden**
- 4 salles de naissance
- 1 salle de réanimation néonatale

La maternité prend en charge l'ensemble des étapes de votre grossesse



Consultations assurées par des gynécologues-obstétriciens et des sages-femmes



Suivi des grossesses pathologiques



Accouchements assurés par des sages-femmes et des gynécologues-obstétriciens

Elle est la seule **maternité de type 2B** de la région **compiénoise** pour la prise en charge de votre bébé en cas de complications.

Un service 24h/24

Pour vous prendre en charge en toute sécurité, les salles de naissance fonctionnent en permanence avec la **présence sur place 24h/24 d'un gynécologue-obstétricien**, de 2 sages-femmes, d'un anesthésiste, d'un pédiatre compétent en réanimation néonatale et d'un interne en gynécologie.

La présence d'un médecin anesthésiste vous permet de bénéficier d'une analgésie péridurale à tout moment du jour et de la nuit.

Étroite collaboration avec la néonatalogie en cas de besoin

La proximité de ce service avec la maternité permet d'éviter la séparation de la mère et de l'enfant.

En cas de besoin, une équipe pluridisciplinaire (diététicienne, psychologue, assistante sociale, diabétologue, kinésithérapeute...) intervient du lundi au vendredi dans l'unité.

Les salles de naissance

L'accès s'effectue par le service d'accueil des urgences générales.

Le service est équipé de toutes les technologies médicales de pointe pour une **prise en charge optimale de la mère et de l'enfant**. Il dispose notamment d'une centrale de report du rythme cardiaque fœtal.



Qu'est-ce que la salle Eden ?

Cette salle vous aide dans la gestion de la douleur et vous rapproche au maximum de l'accouchement physiologique.

Cet espace est accessible aux patientes ne souhaitant pas bénéficier d'une péridurale ainsi qu'à celles qui la souhaiteraient plus tard.

Elle est équipée de suspensions, de ballons et d'une baignoire de dilatation pour vous détendre. Une lumière tamisée est également à votre disposition.

Qu'est-ce qu'une maternité de type 2B ?

Elle prend en charge des nouveau-nés prématurés nés à un terme supérieur ou égal à 32 semaines d'aménorrhée et la plupart des pathologies maternelles et néonatales (ictère, petit poids, prématurité...). Elle dispose également d'une unité de soins intensifs.

Le pôle mère enfant du CHICN dispose de 12 lits en néonatalogie dont 6 en soins intensifs.

Vous êtes accueillie par une sage-femme et une aide-soignante ou une auxiliaire de puériculture.

Lors de votre accouchement, vous pouvez être accompagnée par la personne de votre choix.

Pour des raisons d'hygiène et de confort, les visites ne sont pas autorisées au bloc obstétrical.

Par souci de confidentialité, la sage-femme ne pourra donner de renseignements vous concernant. C'est au co-parent ou à la personne accompagnante de renseigner la famille.





La néonatalogie

L'équipe soignante

- Pédiatres
- Cadre de santé
- Infirmières
- Puéricultrices
- Auxiliaires de puériculture
- Agents de service hospitalier

Le service de néonatalogie, le seul dans la région compiégnnoise

Il est composé de **12 lits** dont **6 en soins intensifs**.

L'équipe assure 24h/24 la prise en charge des nouveau-nés **présentant une détresse vitale, une affection moins sévère (retard de croissance, ictère, infection...)** ou nécessitant une simple surveillance.

Votre enfant bénéficie, lors de son séjour dans le service, d'un référent pédiatre et d'un référent infirmier/puériculteur qui sont vos interlocuteurs privilégiés.

Une attention particulière est accordée au **confort et au bien-être de votre bébé**, notamment en ce qui concerne la prise en charge de la douleur.

La prise en charge de votre bébé et vous

Votre **participation aux soins est privilégiée dès que possible** afin de favoriser le lien parents/enfants.

Vous trouverez à votre écoute une **équipe pluridisciplinaire : pédiatres, puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture et agents de service hospitalier**.

Votre **accompagnement** s'effectue en collaboration avec la **maternité** et, selon vos besoins, avec un **psychologue** et/ou une **assistante sociale**.



Si je suis visiteur, puis-je venir en néonatalogie ?

Un **couloir circulaire extérieur** permet aux autres visiteurs de **faire connaissance** avec votre enfant.



Les visites

Elles sont libres pour les parents.

La proximité du service maternité vous permet, si vous êtes hospitalisée, de venir aussi souvent que vous le souhaitez, nuit et jour, voir votre bébé.

Une procédure spécifique existe afin que les frères, sœurs et grands-parents puissent lui rendre visite. Elle vous sera expliquée lors de l'hospitalisation.

Les chambres

Six chambres seules vous permettent de rester auprès de votre enfant 24h/24 si vous le désirez (faire la demande auprès de l'équipe).

Un salon des parents avec télévision, lecteur DVD, réfrigérateur et micro-ondes est à votre disposition.

Les collaborations

Intervenants extérieurs

En maternité

Un photographe passe le lundi, mardi, jeudi et vendredi en maternité pour vous proposer ses services.

L'ostéopathe examine les nouveau-nés le mardi et le vendredi matin, dans les chambres des mamans.

Avec le CHU d'Amiens

Dans certaines situations, notamment en cas de risque de grande prématurité, l'équipe peut être amenée à vous proposer un transfert in utéro vers le centre hospitalier universitaire d'Amiens-Picardie avec lequel la maternité travaille dans le cadre d'un réseau de périnatalité, afin d'adapter l'environnement technique et la prise en charge à la situation de votre enfant.



Les étapes





La grossesse

Les échographies

Le rythme des consultations est d'**une par mois**, dès le **1^{er} trimestre**, associées à une échographie au :

3^e mois de la grossesse
(Datation et dépistage de la trisomie 21)

5^e mois de la grossesse
(Étude anatomique du fœtus et dépistage des malformations)

8^e mois de la grossesse
(Étude de la croissance du fœtus)

Ce planning de consultations peut être adapté aux situations médicales particulières.



Où faire vos examens sanguins ?

À la suite de ces consultations, vous pouvez effectuer vos examens sanguins **sur place**, grâce à la présence d'une infirmière.

Vos consultations

Vous avez le choix de vous faire suivre par un **gynécologue-obstétricien** ou une **sage-femme** du centre hospitalier Compiègne-Noyon.

Un suivi par votre médecin traitant, sage-femme libérale ou gynécologue de ville est également possible. Dans tous les cas, il est préférable de **prendre rendez-vous avec une sage-femme pour la dernière consultation** afin de constituer votre dossier et valider votre future prise en charge.

Un suivi personnalisé

Dès le premier trimestre de grossesse, vous pouvez bénéficier d'un **entretien en individuel ou en couple de 45 minutes avec une sage-femme**.

Cet entretien est l'occasion de prendre un premier contact, de bénéficier d'informations, de poser vos questions, d'exprimer vos éventuelles inquiétudes qu'elles soient d'ordre psychologique, social ou économique, mais également de nous faire part de vos souhaits pour un projet de naissance.

COMPIÈGNE

☎ 03 44 23 61 42 ou 03 44 23 61 44

NOYON

☎ 03 44 44 47 31

Votre préparation à la naissance

Lors de vos visites prénatales, le gynécologue-obstétricien et la sage-femme vous aident à choisir le type de **préparation qui vous convient** le mieux et que vous pourrez suivre à partir du 7^e mois.

Séances de préparation en groupe

Des échanges et informations sont organisés sur différents thèmes : **accouchement, péri-durale, contractions, allaitement...** et sont complétés par des **exercices de sophrologie, de relaxation ou d'hypnose**. La présence du co-parent est possible.

COMPIÈGNE | à côté du service maternité (niveau -1)

☎ 03 44 23 61 42

NOYON | Centre périnatal de proximité

☎ 03 44 44 47 31

Préparation en piscine

À l'aide de séances de **gymnastique douce en milieu aquatique**, vous réalisez un travail sur votre respiration en présence d'une sage-femme.

Visite

Une visite complète des **salles de naissance**, de la **maternité** et de la **néonatalogie du site de Compiègne** vous est proposée.



8^e mois de grossesse

Vous rencontrez un médecin anesthésiste sur le site de Compiègne ou de Noyon. Cette consultation est **obligatoire** en vue de l'accouchement, que vous souhaitiez ou non une analgésie.

COMPIÈGNE

☎ 03 44 23 65 58

NOYON

☎ 03 44 44 47 31

COMPIÈGNE | à côté du service maternité (niveau -1)

☎ 03 44 23 64 49

COMPIÈGNE | piscine ZAC de Mercières

☎ 03 44 23 64 49

NOYON | piscine municipale

☎ 03 44 44 47 31

Hypnose

Un maïeuticien (sage-femme homme) dispense des séances de préparation à la naissance en y intégrant l'hypnose le vendredi de 13h à 15h.





Alcool ou drogues = DANGER !

La consommation d'alcool et/ou de toutes drogues peut avoir des **conséquences** sur le poids de naissance et le comportement du nouveau-né. Votre médecin ou votre sage-femme peut **vous aider et vous guider** vers une consultation spécialisée.

SERVICE ADDICTOLOGIE

☎ 03 44 23 62 96

Vous êtes enceinte : dites NON au tabac !

Continuer à fumer pendant la grossesse implique de **nombreux risques** :

- Risque accru de **fausses couches**
- Augmentation du **risque de naissances prématurées**
- **Poids à la naissance insuffisant** et **développement retardé** de l'enfant
- Risque accru de **complications à l'accouchement**
- Diminution des **défenses immunitaires**

Il vous est donc conseillé d'arrêter de fumer pour votre santé et celle de votre bébé.

Des consultations spécialisées sont organisées par une sage-femme tabacologue afin d'entamer un sevrage tabagique.

☎ 03 44 23 61 42

Quand venir à la maternité ?

En cas de rupture de la poche des eaux (écoulement de liquide amniotique), vous serez obligatoirement hospitalisée, même en l'absence de contractions utérines (prévoir votre valise).

Si des contractions utérines s'installent de façon régulière et qu'elles sont douloureuses : toutes les 5 minutes, depuis plus de 2 heures pour un premier enfant, toutes les 6 à 7 minutes pour un second ou plus.

Si vous n'avez pas accouché le jour de la date prévue, contactez les urgences obstétricales afin d'obtenir un rendez-vous de surveillance de dépassement de terme.

☎ 03 44 23 64 49

Vous devez également consulter en urgence en cas de fièvre supérieure ou égale à 38,5°, de pertes de sang anormales, d'absence de mouvements actifs de votre bébé depuis plus de 12 heures.

**Pour tout renseignement
d'ordre médical**

03 44 23 64 49



L'accouchement

Vous entrez en salle de naissance

La sage-femme et l'aide-soignante ou l'auxiliaire de puériculture assurent votre surveillance et votre confort et ceux de votre enfant 24h/24. Elles peuvent faire appel au gynécologue-obstétricien, à l'anesthésiste ou au pédiatre si besoin.

Pour votre confort, une lumière tamisée peut vous être proposée ainsi que la diffusion d'une musique d'ambiance.

La sage-femme vous aidera également à trouver la position qui vous convient le mieux.

La salle Eden est à votre disposition afin de gérer votre douleur et d'être au plus près d'un accouchement physiologique.

Vous pouvez aussi avoir recours à une péridurale si toutes les conditions de sécurité sont réunies.



À quoi sert le peau à peau ?

Ce rapprochement corporel permet à votre bébé d'être rassuré et calmé par votre odeur, les battements réguliers du cœur ou encore votre voix.

Bébé est là...

Si l'état de santé de votre bébé le permet, le **co-parent peut, s'il le souhaite, couper le cordon ombilical**. Dans la mesure du possible, la séparation avec votre enfant est limitée afin de respecter ce moment d'émotion unique.

Vous pouvez rester en contact « **peau à peau** » avec **votre bébé**, sous la surveillance discrète mais efficace de l'équipe et de lui proposer une « **tétée de bienvenue** », même si vous ne souhaitez pas allaiter.

Le bain n'est plus systématique et les premiers soins sont prodigués un peu plus tard dans la salle de naissance. Le co-parent est invité à y assister.

Deux heures après la naissance de votre enfant, vous êtes accueillie dans votre chambre.





Les premiers soins

Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans l'apprentissage des soins à apporter à votre enfant.

La présence permanente d'un gynécologue-obstétricien, d'une sage-femme, d'un pédiatre, d'une puéricultrice, d'une auxiliaire de puériculture ou d'une aide-soignante vous permet de **bénéficier d'un accueil et d'une aide personnalisée tout au long de votre séjour.**



Dès le premier jour, une auxiliaire de puériculture vous **donne des conseils** pour le bain et les soins de votre bébé.



Dès les premières 24 heures, le pédiatre effectue également un **examen complet de votre enfant** qui sera réexaminé autant de fois que nécessaire, y compris le jour de la sortie de la maternité.



Les jours suivants, vous pouvez **prodiguer les soins à votre enfant dans votre chambre** en présence continue d'une auxiliaire de puériculture.

L'équipe vous aide également à mener à bien votre allaitement au sein ou au biberon.

Durant votre séjour, votre **bébé reste auprès de vous.**

Intervention d'une ostéopathe

Accouchement long ou trop rapide, extraction difficile... sont autant de traumatismes pour le bébé pouvant causer torticolis, reflux, coliques...

Une ostéopathe intervient donc dans le service, auprès des nourrissons. Avec des gestes très doux, elle peut ainsi améliorer leur confort dès leurs premiers jours.





Le séjour

Votre chambre

Après votre accouchement, vous serez hospitalisée en chambre individuelle ou double selon votre demande et les possibilités du service. La durée moyenne de votre séjour est de 3 à 4 jours.

Chaque chambre est équipée :

- d'une douche et d'un cabinet de toilette
- d'un lit à hauteur variable avec commande électrique
- d'un fauteuil pour améliorer le confort des patientes lorsqu'elles nourrissent leurs enfants
- d'un petit réfrigérateur afin de conserver vos denrées et boissons au frais
- d'un fauteuil convertible si besoin pour permettre au co-parent de rester à vos côtés la nuit
- d'un téléviseur écran plat



Des menus au choix

Les repas sont servis dans votre chambre. Vous choisissez vos repas à partir du logiciel « My Hestia » après avoir créé votre compte sur votre smartphone. Votre conjoint pourra prendre des repas accompagnants sur simple demande auprès d'une aide-soignante.

Il faudra au préalable récupérer un ticket au bureau des entrées.

Vos déplacements

Personne n'étant à l'abri d'une chute ou d'un malaise, les nouveau-nés ne doivent pas être tenus dans les bras dans les couloirs et doivent être déplacés en berceau.

Certains endroits étant particulièrement exposés aux courants d'air, veuillez ne pas dépasser l'entrée de la maternité même si bébé est dans le berceau.



Les visites

Le co-parent peut rester à vos côtés durant la journée.

Son accueil est également **possible la nuit** dans le service, sous réserve d'adhérer au contrat établi entre le personnel du service et vous.

Pour des raisons d'hygiène, de confort, de risque de contamination et de surveillance médicale des nouveau-nés, il est important de bien vouloir respecter quelques consignes pour les visites :

- Elles se font par **3 visiteurs maximum** simultanément.
- Elles sont **interdites aux enfants de moins de 15 ans, sauf frères et sœurs** du nouveau-né.
- Elles ne sont **pas autorisées si vous êtes enrhumé, malade ou si vous avez été en contact avec une maladie contagieuse !**

Les sorties

Votre sortie de maternité ne peut se faire **qu'après l'avis du gynécologue-obstétricien ou de la sage-femme** en ce qui vous concerne et du **pédiatre** qui examine votre bébé.

Ils vous remettent les ordonnances de sortie et vous prodiguent les conseils adaptés à votre enfant.

La PMI

Un relais avec les services de la PMI (Protection maternelle et infantile) peut vous être proposé afin de continuer à vous accompagner si vous en ressentez le besoin. Les coordonnées de différentes associations susceptibles de vous venir en aide et de vous soutenir sont également tenues à votre disposition.





Les ateliers

Après vous avoir accompagnée dans la préparation de ce grand événement qu'est la naissance, les sages-femmes, les puéricultrices ou les auxiliaires de puériculture vous proposent, à la sortie de la maternité, des **ateliers de massage et de portage**, véritables moments privilégiés de détente et de communication avec votre enfant.

Une initiation au portage est réalisé le 1^{er} mardi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, par un membre de l'équipe. Du matériel est à votre disposition afin de vous initier avec votre enfant.

Vos consultations et suivis

Rééducation périnéale

Parce qu'il est également **important de prendre soin de soi** après un accouchement, chaque nouvelle maman est invitée à rencontrer les sages-femmes pour procéder à une **rééducation périnéale sur le site de Noyon**.

La rééducation périnéale concerne les **suites de tous types d'accouchements y compris les césariennes**.

Les séances permettent à cette zone musculaire fortement sollicitée lors de la grossesse et de l'accouche-

Pour les mamans du Noyonnais

Le Centre périnatal de proximité vous reçoit du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30

☎ 03 44 44 42 79

📍 Avenue Alsace Lorraine à Noyon

ment de retrouver sa tonicité. Des conseils relatifs à la sexualité pourront vous être apportés.

NOYON

☎ 03 44 44 47 31

Suivi pédiatrique

Des consultations pédiatriques sont proposées sur les deux sites du centre hospitalier Compiègne-Noyon. Les pédiatres assurent le suivi médical de votre enfant depuis sa sortie de la maternité jusqu'à la visite du premier mois. En fonction de ses besoins de santé, il peut continuer à être suivi par un pédiatre.

COMPIÈGNE

☎ 03 44 23 61 70

NOYON

☎ 03 44 44 47 31

En pratique





Le trousseau

À ne pas oublier !

Quel que soit le motif de consultation ou d'hospitalisation :

Votre dossier maternité

(s'il est en votre possession), votre carte de groupe sanguin, vos bilans sanguins et échographiques.

Le carnet de santé ou de vaccinations des deux parents.

Votre livret de famille et/ou reconnaissance anticipée, votre pièce d'identité et, si vous le souhaitez, la déclaration de choix de nom de votre enfant.

Le petit trousseau réservé à la salle de naissance, brumisateur et premiers vêtements de bébé : body, brassière de laine ou gilet, chaussettes ou chaussons, pyjama, turbulette, une couverture et un thermomètre rectal.

Pour votre enfant

- Un flacon de savon liquide pour la toilette
- Une brosse à cheveux et un peigne
- 4 sorties de bain
- Un thermomètre électronique rectal
- Un bonnet
- 4 à 5 brassières de coton ou bodys
- 6 pyjamas
- Des brassières ou gilets de laine
- Des chaussettes ou chaussons
- Des bavoirs
- Une turbulette et une couverture
- Vêtements pour le séjour
- Un stylo pour noter sur la feuille de nursing

Ceci est la liste indispensable, mais il vous est possible d'habiller votre enfant à votre gré.

Un paquet de couches vous est fourni à l'entrée, mais vous devez utiliser les vôtres si la dotation initiale n'est pas suffisante.

Prévoir un chauffe-biberon pour les parents qui souhaitent faire chauffer le lait.



Pour la sortie de la maternité,

prévoir un siège auto homologué à installer à l'arrière du véhicule, dos à la route.

Pour vous

- Linge et nécessaire de toilette et un drap de bain si vous souhaitez bénéficier de la baignoire et pour disposer sur la table d'examen
- Une paire de chaussons
- Des slips à usage unique
- Des protections hygiéniques (taille maxi)
- Une paire de bas de compression classe 2 (sur prescription médicale)
- Une gourde

Si vous désirez allaiter

- 2 soutiens gorge adaptés à votre taille
- Bouts de seins en silicone, taille S ou M
- Pommade protectrice pour la prévention des crevasses

Soutien

à l'allaitement

Des conseils et un soutien personnalisé vous seront prodigués par une sage-femme ou une puéricultrice afin de vous permettre de poursuivre sereinement l'allaitement de votre bébé.





Les documents à prévoir

Pour l'accouchement

- Carte de groupe sanguin
- Résultats des sérologies (rubéole, toxoplasmose, BW, hépatites), ainsi que tous les résultats de laboratoire réalisés au cours de la grossesse
- Échographies, radiographies

Pour l'entrée administrative

Dans l'heure qui suit votre admission, si vous n'avez pas effectué de pré-admission, vous-même ou un membre de votre famille devez vous présenter au bureau des admissions avec :

- Le livret de famille et/ou la carte d'identité
- Une carte d'affiliation au régime de sécurité sociale
- La prise en charge de votre mutuelle
- La carte de séjour pour les étrangers
- La reconnaissance anticipée de votre enfant si vous l'avez réalisée
- Une autorisation d'opérer signée par les parents pour les patientes mineures. Pour les hospitalisées de moins de 18 ans, non mariées, l'entrée et la sortie doivent impérativement être réalisées par les parents ou la personne détenant l'autorité parentale (tuteur).



Les démarches administratives

La déclaration de naissance

Elle est effectuée par vos soins à la mairie de Compiègne.

N'oubliez pas de vous munir de votre livret de famille et/ou de votre reconnaissance anticipée, de vos pièces d'identité et, si vous le souhaitez, de la déclaration conjointe de choix de nom s'il s'agit de votre premier enfant.

Cette dernière est délivrée à la mairie de votre domicile si vous souhaitez que votre premier enfant porte les deux noms.

Après la naissance

La sage-femme vérifie avec vous l'exactitude des renseignements inscrits et vous remet la déclaration de naissance.

La mairie de Compiègne

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h

📍 Place de l'Hôtel de ville 60200 Compiègne

☎ 03 44 40 72 00



**Nous vous souhaitons
un agréable séjour en
maternité !**

En cas de besoin

Pôle Mère-Enfant - Maternité

URGENCES OBSTÉTRICALES

03 44 23 64 49

SECRÉTARIAT MATERNITÉ

03 44 23 64 49

**CENTRE PÉRINATAL
DE PROXIMITÉ DE NOYON**

03 44 23 64 49

www.maternite.ch-compiegne-noyon.fr

Suivez-nous sur

